

DÉLIBÉRATION

de la Commission de la Recherche de l'Université Bretagne Sud

Séance du 26 juin 2025

Délibération n°10-2025 : Adoption du procès-verbal de la séance de la commission de la recherche du 13 février 2025

LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L 712-5 ;

Vu les statuts de l'Université, notamment les articles 13 et suivants ;

Vu le règlement intérieur de l'Université, notamment l'article 1.3.5 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance de la commission de la recherche du 13 février 2025.

Visa du Président

Décompte des votes

Membres en exercice	: 29	Pour	: 22
Membres présents	: 19	Contre	: 0
Membres représentés	: 3	Abstention	: 0

David MENIER

Document en annexe :

Procès-verbal provisoire de la séance de la commission de la recherche du 13 février 2025

Document transmis au Rectrice, Chancelière des universités, le 10 juillet 2025

PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE

À valider en CR du 26 juin 2025

Membres de la Commission de la Recherche :**Membres élus présents**

Vice-président de la commission de la recherche	MENIER David, supplée Madame la Présidente
Collège des professeurs et assimilés	
Secteur 1 - Sciences humaines et sociales :	FABREGAS ALEGRET Maria Immaculada, LAMBLIN-GOURDIN Anne-Sophie, LECOMPTE Agnès
Secteur 2 - Sciences et technologies :	
Collège des personnels habilités à diriger des recherches (hors collège précédent)	
Secteur 1 - Sciences humaines et sociales :	MEINERIE Sébastien
Secteur 2 - Sciences et technologies :	LAURENT Johann
Collège des personnels titulaires d'un doctorat (hors collèges précédents)	
Secteur 1 - Sciences humaines et sociales :	GOULLET Catherine, PUGNIERE-SAAVEDRA Frédéric
Secteur 2 - Sciences et technologies :	TANGUY Philippe
Collège des ingénieurs et techniciens	DARLEON Laure
Collège des doctorants	
Secteur 2 - Sciences et technologies :	DESCHAMPS Julien, FELLAH Lylia, IRATÇABAL Vincent

Membres élus représentés

AMEZIANE Nadia donne procuration à COMPERE Chantal
FALCK Valérie donne procuration à DARLEON Laure
FAÏ Fabienne donne procuration à
FERTEY Vincent donne procuration à MENIER David
LE GAL Josiane donne procuration à PUGNIERE-SAAVEDRA Frédéric
LOAS Ronan donne procuration à MENIER David
PELLETIER Charlotte donne procuration à TANGUY Philippe
PERROT Arnaud donne procuration à
RAUFFET Philippe donne procuration à
SEPTIER François donne procuration à LECOMPTE Agnès
VIAUT Charles donne procuration à PUGNIERE-SAAVEDRA Frédéric

Membres élus excusés

AZEMAR Fabrice, COMPERE Chantal, DE LAVENNE Vincent, DUMAS Marc

Invités permanents présents

CASTRO Mickaël, Nadine DE LA PALLIERE, DUFOUR Alain, GUIDEC Frédéric, ISTE Nathalie, JURYSTA Claire, LE MAGUER Gwénaél, LE SQUERE Roseline, LE MASSON Philippe, LE SAUX Elisabeth, MICHAUD Marie-Christine.

Invités permanents excusés

BOURGOUGNON Nathalie, FRERE Dominique, GARNIER Lucie, GODINEAU Nathalie, LHÉRITIER Élise, LINOSSIER Isabelle, SAUVE Jean-Roch, SEDRATI Mouncef, SEVAUX Marc

Invité en séance

BELOT Florence



PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE

À valider en CR du 26 juin 2025

1. Mot de la Gouvernance

David MENIER, vice-président de la commission de la recherche, préside la séance en lieu et place de Madame la Présidente et ouvre la séance à 9h. La séance sera axée sur l'avenir de la Recherche ses prochains mois.

David MENIER présente les points d'information.

Le 24 janvier 2025 : La Gouvernance a été sollicitée pour une rencontre avec la Marine nationale. 3 laboratoires de l'UBS (Lab-STICC, Geo-Ocean et TEMOS) ont été associés à cet échange, qui a permis d'identifier des opportunités de collaboration sur des thématiques telles que les systèmes embarqués, les Sciences Humaines et Sociales (SHS), la Chaire portuaire.

Le 28 janvier 2025 : Réunion à l'initiative du Conseil Départemental 56 (CD56) visant à approfondir la compréhension des enjeux de la recherche et de la formation, avec le Directeur Général des Services. Les discussions ont porté sur le Contrat de Plan État-Région (CPER), les conventions en cours et les potentiels développements dans le domaine des Sciences Humaines. Une visite de l'IRDL et du Lab-STICC a eu lieu. Une nouvelle convention avec le CD56 est prévue pour avril 2025.

Le 29 janvier 2025 : Accueil des nouveaux Maîtres de Conférences de la rentrée 2024 (sites de Lorient, Vannes et Saint-Cyr) en présence de Roseline LE SQUERE, Directrice de la Direction de la recherche et de David MENIER, Vice-Président recherche. Cette rencontre a favorisé des échanges informels de grande qualité, axés sur l'équilibre entre « Formation » et « Recherche » dans le cadre de leur carrière. Une évolution du format est envisagée, remplaçant la rencontre de 2 heures par un dispositif plus étalé dans le temps, permettant aux enseignants-chercheurs de mieux s'intégrer à leur environnement universitaire. Ces échanges seront élargis à d'autres intervenants afin d'améliorer la connaissance des dynamiques de la recherche et du fonctionnement universitaire.

Le 31 janvier 2025 : Rencontre sur le thème EUROPE avec la députée européenne et les partenaires des collectivités de Vannes et Lorient, le département du Morbihan, le Chambre de commerce et d'industrie pour mobiliser les forces des partenaires face aux enjeux européens. Une délégation composée du vice-président de la recherche, du vice-président recherche et des partenariats et des partenaires se rendra à Bruxelles les 3 et 4 mars 2025 afin de tisser des liens stratégiques avec les commissions européennes, autour de thématiques comme le maritime, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), et la cybersécurité.

Le 7 février 2025 : La Gouvernance et la Direction de la recherche ont invité la Délégation Bretagne et Pays de la Loire du CNRS afin de renforcer les relations et mieux comprendre les dispositifs et projets en cours. L'objectif est d'augmenter la fréquence des échanges et de structurer une stratégie pour répondre aux besoins liés à une accréditation CNRS, tout en renforçant la compétitivité et la performance de la recherche à l'UBS.

Le 14 février 2025 matin : Rencontre avec la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB) et ses ingénieurs afin de présenter aux enseignants-chercheurs les dispositifs d'appels à projets et les services d'accompagnement, encore trop peu exploités.

Le 14 février 2025 après-midi : 4^{ème} réunion de la Chaire « Objet Portuaire » avec une approche transdisciplinaire. Lancement de 4 thématiques : « Interface ville-port », « Qualité portuaire », « Transfert technologique » et « Sécurité et cybersécurité ». Un fonds d'amorçage est attribué aux porteurs de projets. Une prochaine réunion, prévue le 21 mars à Lorient, rassemblera des mécènes et acteurs politiques. Le 24 avril 2025 se tiendra une 1^{re} journée de valorisation des sédiments portuaires, portée par Arnaud PERROT (enseignant-chercheur à l'IRDL) en partenariat avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), la Région Bretagne et des industriels. La Chaire associe les Sciences Humaines et les Sciences de l'Ingénieur.

Autres informations :

Atelier 1 UFR SSI Lorient 550 m² : un travail est engagé en concertation avec la composante Sciences et Sciences de l'Ingénieur (SSI) et l'IRDL pour libérer des espaces dédiés à la Formation et à la Recherche dans le cadre d'activités conjointes.



PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE

À valider en CR du 26 juin 2025

Projet EUROPE « EVIDENCE » sollicitation de Patrice KERMORVANT pour un dépôt de projet axé sur la rénovation énergétique, l'aménagement urbain et la résilience climatique, en collaboration avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA). Ce projet mobilise plusieurs laboratoires (Lab-STICC, IRISA, LMBA et des laboratoires SHS). Les moyens alloués sont libres de droit pour l'UBS pour les répartir sur des projets propres aux laboratoires concernés. Si le projet est lauréat, une enveloppe de 400 k€ sera répartie afin de financer les moyens en ressources humaines (RH) Recherche en accompagnement aux laboratoires. Le projet européen pourrait être à disposition sous toute réserve d'une clause de confidentialité. Il s'inscrit dans un consortium européen impliquant Vannes Agglomération (France), Cluj-Napoca (Roumanie) et Turin (Italie).

Commission AUB du 15 janvier 2025 « colloques internationaux 2025 » Région Bretagne :

- 20 projets financés, 2 concernent l'UBS classés lors de la commission de la recherche du 5 décembre dernier :
- IRDL - COURTOIS M. pour IWSSTP 14 organisé du 24 au 26 juin 2025 à Lorient
Montant soutien demandé 2 500€ - Montant soutien proposé par l'AUB : 1 750€
 - HCTI - SCHUWEY C., SCHANG M-C. pour NASSCFL 2025 organisé du 19 au 21 juin 2025 à Lorient
Montant soutien demandé 1 500€ - Montant soutien proposé par l'AUB : 1 000€

David MENIER soumet l'ordre du jour de la séance et demande à Nathalie ISTE, secrétaire de séance, et cheffe du service institutionnel de la recherche à la Direction de la Recherche, de procéder à l'appel des conseillers en exercice avec les procurations reçues. Le quorum est constaté.

2. Validation du procès-verbal de la commission de la recherche du 5 décembre 2024 :

David MENIER soumet au vote de la commission de la recherche le procès-verbal de la commission de la recherche du 5 décembre 2024.

La commission de la recherche approuve à l'unanimité le procès-verbal du 5 décembre 2024.
Membres en exercice : 29 - Votants 23 - Présents 13 - Représentés 10 - Pour 23 - Contre 0 - Abstention 0
Délibération n°1-2025

3. Recherche

David MENIER présente un tableau récapitulatif des laboratoires de l'UBS, incluant les Directions d'unité et les responsables de site. Il insiste sur la nécessité d'informer la Direction de la Recherche avant la fin du mandat afin d'assurer le respect du circuit administratif réglementaire.

3.1 Nomination à la direction du laboratoire LEGO site UBS

Nadine DE LA PALLIERE, Professeure des universités à l'UBS au sein du laboratoire LEGO, en poste depuis plus de 26 ans, présente sa candidature à la direction du LEGO site UBS, prenant la suite de Yolande PIRIS, élue Directrice de l'Institut d'administration des entreprises (I.A.E.) Bretagne Sud le 16 janvier dernier.

Nadine DE LA PALLIERE remercie Yolande PIRIS, et mesure les responsabilités qui lui incombent en poursuivant la dynamique tant par les forces du laboratoire, la diversité des compétences de ses membres, les projets et actions à mener en toute transparence et concertation.

David MENIER remercie Nadine DE LA PALLIERE pour son engagement et lui confirme le soutien de la Gouvernance.

David MENIER remercie Yolande PIRIS pour la trajectoire prise dans les responsabilités du laboratoire LEGO et souligne son engagement sur la culture de la recherche. Il insiste sur la nécessité de renforcer le lien entre la formation et la recherche. Une réflexion est à mener sur la stratégie à mener pour des recrutements conformes toutes sciences confondues.

Les membres du LEGO se sont réunis en assemblée générale du 23 janvier 2025, à Quimper. À cette occasion et sur proposition de l'assemblée générale, Madame Nadine DE LA PALLIERE, Professeure des universités à l'UBS est nommée à la direction du laboratoire LEGO pour le site UBS. Résultat issu du vote électronique des 13 et 14 janvier 2025, de manière anonyme, via la plateforme Adoodle.



PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE

À valider en CR du 26 juin 2025

David MENIER soumet au vote l'élection de Madame Nadine DE LA PALLIERE.

La commission de la recherche approuve à l'unanimité l'élection de Madame Nadine DE LA PALLIERE, Professeure des universités à l'UBS, à la direction du laboratoire LEGO pour le site UBS à compter du 16 janvier 2025.
Membres en exercice : 29 - Votants 23 - Présents 13 - Représentés 10 - Pour 23 - Contre 0 - Abstention 0
Délibération n°2-2025.

3.2 Nomination à la direction du laboratoire LBCM

Isabelle LINOSSIER poursuit son mandat débuté en février 2020 pour un nouveau mandat à effet au 1^{er} janvier 2023 avec la création du LBCM sous équipe mixte de recherche (EMR).

Par extrait - DEC223095DGDS, le Président-Directeur Général du CNRS, Monsieur Antoine PETIT décide la création à compter du 1^{er} janvier 2023 de l'équipe mixte de recherche EMR n° 6076 intitulée : Laboratoire de Biotechnologie et Chimie Marines (LBCM).

Sont nommés :

Directrice : Mme Isabelle LINOSSIER, Professeure des universités

Directeur adjoint : M. Alexis BAZIRE, Maître de conférences

Directeur adjoint : M. Yannick FLEURY, Maître de conférences

Tutelles principales : CNRS, UNIV BRETAGNE OCCIDENTALE, UNIV BRETAGNE-SUD

Sections : 30, 29

Durée : 5 ans

David MENIER soumet au vote l'élection de Mme Isabelle LINOSSIER.

La commission de la recherche approuve à l'unanimité l'élection de Mme Isabelle LINOSSIER, Professeure des universités à l'UBS, à la direction de l'équipe mixte de recherche EMR n° 6076 intitulée : Laboratoire de Biotechnologie et Chimie Marines (LBCM) à compter du 1^{er} janvier 2023.

Membres en exercice : 29 - Votants 23 - Présents 13 - Représentés 10 - Pour 23 - Contre 0 - Abstention 0

Délibération n°3-2025

3.3 Dotation 2025 - subvention pour charge de service public (SCSP) aux laboratoires UBS

David MENIER rappelle les principes et la répartition de la dotation 2025, visant à garantir une activité de recherche stable et de qualité. Cette répartition n'avait pas pu être finalisée lors de la commission de la recherche du 5 décembre dernier, en raison de la nécessité de vérifier certains critères, notamment la clé de répartition par domaine votée en commission de la recherche du 29 septembre 2016.

David MENIER présente le tableau de répartition de la dotation 2025 par laboratoire, incluant une augmentation de 4 000 € par rapport à 2024 ainsi que les critères retenus et soumet au vote la proposition de ventilation.

Dans l'attente de la validation de la répartition, 50% de la dotation 2025 ont été mis à disposition dès le 15 janvier dernier.

La commission de la recherche approuve à l'unanimité la répartition des moyens alloués aux unités de recherche de l'UBS de la dotation 2025, subvention pour charges de service public (SCSP).

Membres en exercice : 29 - Votants 23 - Présents 13 - Représentés 10 - Pour 23 - Contre 0 - Abstention 0

Délibération n°4-2025

David MENIER invite à une réflexion plus large sur la répartition des fonds alloués aux laboratoires, en lien avec la stratégie de recherche et la visibilité des activités. Il souligne également la nécessité d'examiner la taille des laboratoires au regard des contraintes budgétaires actuelles. Pour certaines unités de recherche, cette dotation constitue un levier essentiel pour assurer la gestion et le développement de leurs activités.

David MENIER souhaite que la Directrice des Affaires Financières, Emmanuelle BROCHARD, vienne présenter en séance le budget de la recherche afin d'en faciliter la compréhension. Il est essentiel d'anticiper ou une nouvelle trajectoire ou de maintenir la répartition actuelle des dotations en l'état, sachant que le mode de fonctionnement actuel pourrait conduire à la disparition de certains champs disciplinaires en SHS d'ici 10 ans.

La question de la culture du collectif au sein de l'établissement soulève des interrogations. Comment renforcer les disciplines dans les laboratoires à faible effectif, mais qui assurent des formations de qualité avec un grand nombre d'étudiants (comme les laboratoires Géoarchitecture et LABERS) ? Il est indispensable de structurer les activités de « Recherche » et de « Formation ».



PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE
À valider en CR du 26 juin 2025

Une réflexion est à mener sur les informations communiquées aux directions des laboratoires avant vote en séance.

3.4 Modalités de prise en charge du dispositif d'accueil de Professeurs internationaux pour un court séjour

David MENIER présente un bilan du dispositif d'accueil de Professeurs internationaux depuis 2018 en distinguant les zones Europe et hors Europe. Le budget 2025 de 23 k€ permet de financer 12 supports (9 hors Europe et 3 Europe). Il est proposé d'attribuer un montant forfaitaire alloué au laboratoire UBS accueillant pour un séjour d'une semaine couvrant les Indemnités repas, l'hébergement et les frais de déplacement, à savoir :

- 1 620€ si la résidence administrative d'origine est située en Europe
- 2 020€ si la résidence administrative d'origine est située hors Europe.

Un rapport de séjour devra être transmis à la Direction de la recherche. Les directions de laboratoire accueillent cette proposition avec enthousiasme.

La commission de la recherche approuve à l'unanimité les modalités de prise en charge du dispositif d'accueil « Professeurs internationaux », à compter du 1er janvier 2025, pour un séjour d'une semaine.

Un montant forfaitaire est alloué au laboratoire UBS accueillant couvrant les indemnités repas, l'hébergement et les frais de déplacement, à savoir :

- 1 620€ si la résidence administrative d'origine est située en Europe
- 2 020€ si la résidence administrative d'origine est située hors Europe.

Membres en exercice : 29 - Votants 23 - Présents 13 - Représentés 10 - Pour 23 - Contre 0 - Abstention 0
Délibération n°5-2025

4. Formation doctorale
5
4.1 Appel à candidature : direction du collège doctoral UBS

David MENIER rappelle le dispositif doctoral commun porté par le Collège Doctoral de Bretagne (CDB) qui fédère 13 Écoles Doctorales (ED) sur la période du contrat sexennal 2022-2027.

Nathalie BOURGOUGNON, Professeure des universités, a été nommée en novembre 2020 à la direction adjointe du futur Pôle doctoral Brest-Lorient-Vannes. À ce titre, elle a contribué à la mise en place de la convention de coordination du dispositif doctoral avec les modalités de fonctionnement du CDB, les règles communes de fonctionnement des ED associées, ainsi que les ressources humaines et financières dédiées à ce dispositif porté collectivement par les établissements accrédités durant la période d'accréditation 2022-2027.

Dans le cadre de ses missions, Nathalie BOURGOUGNON assure le pilotage stratégique pour l'UBS, participe aux commissions et bureaux restreints, et anime la politique du CDB en collaboration étroite avec le pôle doctoral de la Direction de la Recherche, jusqu'au 31 août 2025.

Un appel à candidature est ouvert pour cette direction, avec une prise de poste prévue au 1^{er} septembre 2025.

Date limite de candidature : 31 mai 2025

4.2 État des lieux et analyse des doctorants à l'UBS (2020-2024)

David MENIER présente une analyse des tendances récentes des doctorants UBS en s'intéressant aux inscriptions, aux financements et à leur répartition au sein des laboratoires de l'université.

Une réflexion collective est à engager autour des thématiques suivantes :

- Diversification et structuration des sources de financement (ARED, ANR, CNRS, laboratoires publics et privés, etc.) ;
- Mobilité internationale et attractivité des programmes doctoraux pour les étudiants internationaux.

Les données présentées en séance suscitent de nombreuses interrogations tant sur leur fiabilité que sur l'interprétation à en tirer, de la part des membres élus et des Directions de laboratoire. Plusieurs points méritent réflexion : les indicateurs pertinents à suivre, comme le nombre de mois réalisés par un doctorant, les spécificités des cotutelles, l'origine des doctorants, la capacité d'encadrement à l'UBS, l'accompagnement des enseignants-chercheurs sans HDR, ainsi que le nombre de thèses abouties et de soutenances.



PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE

À valider en CR du 26 juin 2025

David MENIER constate que la recherche n'est pas encore en mesure de préparer efficacement la prochaine évaluation HCERES, faute d'indicateurs de performance consolidés. Il est nécessaire de renforcer les tableaux de bord et de promouvoir une culture de la recherche impliquant l'ensemble de la communauté scientifique, notamment par des formations universitaires et académiques. Les journées de la recherche, prévues au printemps 2026, constitueront une étape clé dans cette dynamique.

4.3 Procédure d'exonération pour les doctorants salariés UBS (point reporté)

4.4 Procédure et calendrier des CDE / ARED 2025

David MENIER indique qu'avec les directions de laboratoire, ils se sont réunis le 12 février afin de classer les 10 projets ARED en fonction de leur stratégie scientifique. Une liste complémentaire a été établie. L'établissement bénéficie de 11 projets cofinancés pour 10 ARED.

Un rappel du calendrier est effectué, précisant les 3 phases du processus : la sélection des dossiers déposés sur l'Extranet de la Région Bretagne, puis la pré-sélection par chaque établissement, enfin l'instruction interne menée par la Région Bretagne, cette dernière étant d'ordre technique et non scientifique.

Chaque projet ARED bénéficie d'une subvention de 20 k€ par an. L'UBS devra sélectionner jusqu'à 10 dossiers avec un avis favorable (classés A+/A/B) et les classer par ordre de priorité. David MENIER souligne l'importance d'un argumentaire solide pour chaque projet.

Les dossiers ARED, transmis en même temps que ceux des contrats doctoraux par les unités, seront classés par les pôles de recherche en lien avec les Écoles Doctorales concernées. La date limite de dépôt des dossiers auprès des directions d'unité est fixée au 7 février 2025, en amont de la clôture définitive de l'Extranet prévue le 17 février 2025.

David MENIER souhaite initier les échanges pour la prochaine campagne ARED dès octobre. Il invite les directions de laboratoire à transmettre leurs propositions à la Gouvernance, qui s'appropriera les thématiques pour accompagner le développement des projets et définir une stratégie de financement (ex. un ½ CDE).

Il est également souligné un problème de synchronisation des campagnes avec les auditions des Écoles Doctorales. Les directions de laboratoire et la direction de la recherche doivent être informées rapidement afin de mobiliser un soutien financier en cas d'absence de recrutement ou de démission d'un candidat dans les premiers mois.

David MENIER soumet un modèle de lettre à adresser au Président du Conseil Régional de Bretagne. Chaque laboratoire porteur d'un projet devra y préciser les informations administratives et exprimer un avis différenciant sur :

- La qualité scientifique du projet,
- Son inscription dans les thématiques stratégiques de l'unité,
- Sa contribution aux dynamiques partenariales et de réseau.

David MENIER rédigera un courrier global en appui.

5. Soutiens financiers à la recherche

5.1 Demande de séjour du dispositif « Professeurs internationaux » - campagne 2025

David MENIER présente la demande de séjour d'Alexis BAZIRE pour le laboratoire LBCM.

La commission de la recherche approuve à l'unanimité la demande de soutien au titre du programme Professeurs internationaux - campagne 2025 émanant d'Alexis BAZIRE, référent scientifique, pour l'accueil du Professeur RuAngelie Edrada-Ebel, de University of Strathclyde, ECOSSE, pour un séjour d'une semaine à partir du 7 juillet 2025.

Membres en exercice : 29 - Votants 23 - Présents 13 - Représentés 10 - Pour 23 - Contre 0 - Abstention 0
Délibération n°6-2025



PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE

À valider en CR du 26 juin 2025

5.2 Demandes de soutien aux laboratoires - campagne 2025

David MENIER présente les demandes au titre des « soutenances de thèse », « d'HDR » et « des communications scientifiques ».

La commission de la recherche approuve à l'unanimité sur les demandes de soutien 2025 au titre des « soutenances de thèse ».

Membres en exercice : 29 - Votants 23 - Présents 13 - Représentés 10 - Pour 23 - Contre 0 - Abstention 0

Délibération n°7-2025

La commission de la recherche approuve la demande de soutien 2025 au titre des « soutenances de HDR »

Membres en exercice : 29 - Votants 23 - Présents 13 - Représentés 10 - Pour 22 - Contre 0 - Abstention 1

Délibération n°8-2025

La commission de la recherche approuve à l'unanimité sur les demandes de soutien 2025 au titre des « communications scientifiques ».

Membres en exercice : 29 - Votants 23 - Présents 13 - Représentés 10 - Pour 23 - Contre 0 - Abstention 0

Délibération n°9-2025

6. Informations générales

6.1 CoPil CPER

David MENIER rappelle que depuis début 2025, un comité de pilotage (CoPil) a été mis en place pour superviser le CPER.

Les objectifs de ce CoPil sont :

- Piloter et suivre les contrats de plan État-Région Recherche ;
- Assurer la stratégie et organiser l'urbanisation des projets pour un suivi efficace ;
- Faciliter la coordination entre les différentes parties prenantes.

La gestion des projets CPER est confiée à Nathalie GODINEAU, cheffe du service ingénierie de projets et conventions (SIPC).

Le CoPil se réunira une fois par mois pour des séances d'environ 1h30, réunissant ses membres permanents : la Direction de la recherche, la Direction des affaires financières, l'agent comptable et le vice-président de la recherche.

Un appel à candidatures est lancé afin d'élargir ce comité avec :

- Un représentant des enseignants-chercheurs,
- Un représentant des BIATSS, gestionnaire des laboratoires.

L'objectif du CoPil est de renforcer la professionnalisation et la structuration entre les services et les laboratoires, tout en anticipant les problématiques de programmation grâce à des points de vigilance et des alertes.

Le 15 janvier 2025, une réunion du CoPil s'est tenue avec les instructeurs du FEDER et la Direction de la recherche pour souligner l'importance d'un suivi rigoureux des fonds FEDER et résoudre de potentielles difficultés. Les discussions ont porté sur

- Les modalités (calendrier, programmation annuelle, dématérialisation),
- Les indicateurs de suivi (un indicateur de réalisation et un de résultat),
- Les procédures d'achat des équipements de recherche (obligations, vérifications a posteriori, recours au marché public),
- La communication (affichage, publications et mentions obligatoires pour éviter des pénalités).

6.2 COS Recherche : communication

Mickaël CASTRO, vice-président Recherche et Partenariats, fait un retour sur le dernier COS Recherche du 6 février, consacré à la thématique de la communication en collaboration avec le service communication de l'UBS.

Les discussions ont porté sur :

- Le fonctionnement du service communication avec ses actions et la refonte du site web de l'UBS ;
- Un état des lieux des pratiques et besoins des laboratoires, incluant la gestion RH et la mutualisation des ressources ;
- L'équilibre à renforcer entre les actions de communication de l'UBS et la valorisation de la recherche ;
- Les cibles et formats des actions de communication, notamment à destination des publics extérieurs, en garantissant une validation des contenus par les enseignants-chercheurs ;
- La clarification des circuits et l'identification des interlocuteurs selon les types d'actions (séminaires, conférences, etc.) ;



PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE

À valider en CR du 26 juin 2025

Les labels et projets institutionnels, notamment le label SAPS et le projet STREAMS, avec leurs obligations en matière de communication réglementaire.

À l'issue de chaque COS, un compte-rendu est rédigé et diffusé à la Gouvernance, aux directions et gestionnaires de laboratoires, ainsi qu'aux membres de la direction de la recherche. Ces documents seront également accessibles sur l'intranet de la direction de la recherche, actuellement en cours de mise à jour.

Les deux prochains COS aborderont :

13 mars 2025 : Stratégie Recherche et Culture de la Recherche à l'UBS à l'horizon 2030 ;

15 mai 2025 : Identité Recherche UBS : Quelles trajectoires ?

D'autres thématiques peuvent être intégrées aux COS Recherche. En septembre 2025, les membres de la Commission de la Recherche participeront à l'un d'entre eux.

6.3 SATT Ouest Valorisation : nomination à la nouvelle présidence

David MENIER informe de la nomination d'une nouvelle présidence à la SATT Ouest Valorisation au 1^{er} avril 2025, Vincent LAMANDÉ quittant ses fonctions.

6.4 Filiale UBSIDE

Lors du prochain conseil d'administration du 11 mars 2025, seront présentés le protocole d'accord en vue de la création de la Business unit UBSIDE ainsi que la convention de coopération n°2 entre l'UBS et la SATT Ouest Valorisation.

En interne, un comité stratégique sera mis en place, incluant Lorient Agglomération, ainsi qu'un comité de pilotage intégrant 2 directions de laboratoire concernées. À terme, un volet Sciences Humaines et Sociales (SHS) pourrait être intégré à ce comité.

La plateforme ComposiTIC rejoindra la Business Unit UBSIDE, aux côtés de l'IRDL, du LBCM et du Lab-STICC.

6.5 Pilotage des indicateurs de « performance » à la recherche

David MENIER rappelle le planning prévisionnel de la prochaine évaluation HCERES 2028-2033 et partage un extrait du rapport de la campagne d'évaluation 2020-2021 (vague B), publié le 2 février 2022, avec ses forces, ses faiblesses et les recommandations.

Afin de structurer les bases de données, la Gouvernance renforce son équipe avec l'arrivée d'Emmanuel FRENOD, Professeur des universités au laboratoire LMBA, en tant que nouveau Vice-président.

Les principaux indicateurs des tableaux de bord « Recherche » s'articulent autour de trois axes :

- Le renforcement de l'excellence scientifique,
- L'affirmation des spécificités de la recherche,
- La mise en adéquation avec les attentes sociétales.

David MENIER souligne l'importance d'une culture collective, appuyée par des indicateurs de mesure cohérents à l'échelle de l'établissement. Une trajectoire doit être définie avec la communauté scientifique et consolidée par de nouveaux partenariats. Des fiches synthétiques HCERES seront transmises à chaque laboratoire. Les thématiques autor de l'intégrité scientifique et de l'éthique devront être abordées.

Un rééquilibrage budgétaire est nécessaire pour pallier la sous-dotation de la recherche. Une réflexion est à mener sur l'équilibre entre « Formation » et « Recherche ».

Si besoin, un groupe de travail sur l'HCERES pourra être constitué.

Le SCD participera à un prochain CoPil pour traiter des données bibliométriques.

Prochaine commission de la recherche : le 3 avril 2025 à Vannes. Les questions diverses seront traitées ultérieurement. La séance est levée à 12h.

Fait à Lorient, le 13 février 2025

